

Tourisme nautique

L'Occitanie met le cap sur le Salon Nautic de Paris

Fort du succès de la 60^{ème} édition, le Salon Nautic hisse les voiles à la Porte de Versailles, du 3 au 10 décembre prochain. C'est l'occasion, pour le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs d'Occitanie (CRTL) qui participe¹ fidèlement à cet évènement annuel très attendu des passionnés de voile, de mettre en lumière le remarquable potentiel de loisirs et d'activités nautiques de la destination Occitanie Sud de France.

Plus grand salon national de valorisation de la filière nautique, le Salon Nautic de Paris s'apprête à accueillir des dizaines de milliers de passionnés de voile et autres sports de glisse. L'Occitanie, avec sa façade maritime de 220 kilomètres, ses ports de plaisance réputés (Le Grau du Roi Port-Camargue est le plus grand d'Europe), ses spots et champions de windsurf ou de kite-surf mondialement connus, a plus d'une carte à jouer dans cet écosystème économique-touristique des plus concurrentiels.

Cette année, la destination Occitanie Sud de France jette l'ancre sur un vaste espace de 150 m² (Hall 1-stand E3) afin d'accueillir les visiteurs à la recherche d'informations utiles à l'organisation de leurs prochaines vacances sur l'eau en Occitanie, de découvrir son riche potentiel nautique, ses innovations et initiatives pour préserver son patrimoine fluvial et maritime.

Durant les 8 jours du salon, le stand du CRTL vibrera au rythme de ses nombreuses animations² parmi lesquelles un cocktail « Occitanie » proposé par [les Toques Blanches Roussillon Occitanie](#) le mercredi 7 décembre en présence de [Solenza et Antéa Mariani](#), sœurs et championnes du monde de voile, toutes deux originaires de Montpellier. Cette même journée donnera lieu à une **présentation de la marque Ports d'Occitanie** et à la **signature par l'UVPO³ des Contrats de Destination Littoral et Canal du Midi**, en présence de **Didier Codorniou**, vice-président de la Région Occitanie en charge de l'économie maritime et du littoral, de **Vincent Garel**, président du CRTL, de **Serge Pallarès**, président de l'UVPO et de **Colette Certoux**, représentante de la Fédération des Industries Nautiques.

Sur toute la durée du salon, un **jeu concours** avec tirage au sort permettra de remporter [4 séjours d'exception](#) au sein d'établissements hôteliers du littoral.

« Le tourisme nautique est un levier de développement majeur pour l'économie régionale. Rappelons aussi que la destination Occitanie Sud de France, berceau du kite-surf est un eldorado pour les véliplanchistes et passionnés de voile en général », précise **Vincent Garel**, Président du CRTL qui confirme qu'il s'agit là « d'autant de raisons qui motivent notre participation au Salon Nautic ».

En Occitanie, la filière nautique, forte de ses 1 400 acteurs économiques et plus de 3 700 emplois dans les ports de plaisance et les industries nautiques, génère 740 millions d'€ de CA annuel. Avec ses 35 ports de plaisance (plus de 30 000 anneaux), ses 20 stations balnéaires qui accueillent 14 millions de touristes par an, la destination Occitanie Sud de France entend bien conforter sa position dans le top 10 des destinations de sports de glisse au monde. Elle est la région leader des constructeurs de catamaran et sa filière nautique dispose d'un riche réseau allant des constructeurs aux équipementiers en passant par les sous-traitants.

¹ Partenariat entre la Région et ses opérateurs : Parlement de la Mer, CRTL Occitanie, AD'OCC, et l'UVPO

² [Animations et partenaires présents sur le stand du CRTL](#)

³ UVPO Union des Villes Portuaires d'Occitanie

[En savoir plus sur le tourisme nautique en Occitanie](#)

Le 24 novembre 2022

Contacts Presse : Comité Régional du Tourisme et des Loisirs [Espace Presse](#)
[Sophie PELLEGRIN-PONSOLE](#) ou [Patrick FONTANEL](#) - 05 61 13 55 16